

Parité

Est définie comme le nombre d'accouchement(s) d'enfant(s) né (s) vivant (s) **et/ou** d'enfant(s) mort-né(s) d'un âge gestationnel ≥ 22 semaines ou d'un poids de naissance ≥ 500 g.

! Les grossesses multiples n'influencent **pas** la parité (puisque'ils naissent au cours d'un même accouchement).

Exemple: une femme qui a eu une fausse couche précédemment, qui ensuite a eu un enfant vivant et qui accouche maintenant de jumeaux à 30 semaines, a une parité de 2.

Une femme de **parité 1**
qui accouche de...

1 né vivant
Ou
1 mort-né
Ou
2/3 multiplés

devient une femme
de **parité 2**

Diabète

Tout type de diabète gestationnel ou préexistant.

Hypertension artérielle

Toute hypertension de ≥ 14 mmHg / ≥ 9 mmHg, gravidique ou préexistante.

Induction

Un début de travail commencé de manière artificielle par utilisation de médicaments et/ou rupture artificielle de la poche des eaux.

! Une césarienne électorive n'est pas une induction.

Césarienne électorive

Est définie comme une césarienne programmée aussi appelée césarienne primaire.